

Communiqué pour diffusion immédiate

Budget 2021

Gel des taux de taxes à Saint-Philippe

Saint-Philippe, le 9 décembre 2020 — En séance extraordinaire le 8 décembre 2020, les membres du Conseil de la Ville de Saint-Philippe ont adopté le budget pour l'année 2021, annonçant du même coup un gel des taux de taxes et des tarifs. Le budget d'opération s'élève à 14 343 155 \$.

« En 2020, Saint-Philippe a su poursuivre le développement résidentiel et faire avancer les projets d'importance. Ce budget offre un répit aux Saint-Philippiennes et aux Saint-Philippiens par un gel du compte de taxes et des tarifs, et tient compte des besoins actuels et futurs de notre communauté en croissance » mentionne madame Johanne Beaulac, mairesse.

TAXES FONCIÈRES

Le taux de la taxe foncière résidentielle est gelé à 0,853 \$ du 100 \$ d'évaluation. Concrètement, pour une maison résidentielle évaluée à 310 000 \$, le compte de taxe est maintenu à 2 644\$, excluant les tarifs applicables.

TARIFICATIONS

Toutes les tarifications demeurent inchangées pour 2021. Le coût de la collecte de matières résiduelles est fixé à 125 \$, le recyclage à 75 \$ et les matières organiques à 60 \$, annuellement par porte. Les tarifs pour l'eau, les piscines et le réseau d'égout sont stables. La Ville maintient également sa tarification de 0,02\$ par 100\$ d'évaluation destinée à la réserve d'infrastructures et d'égouts.

Le budget d'opérations de 2021 propose des actions et des projets qui amélioreront les services à la communauté et qui viseront à mettre en place les meilleures pratiques pour assurer la croissance de notre communauté.

L'exercice budgétaire 2021 visera notamment à améliorer et entretenir les infrastructures et les différents équipements municipaux, à se doter d'outils de planification et de ressources informatiques performants, à réaliser le plan directeur des parcs et espaces verts, à mettre en place un programme de plantation d'arbres ainsi qu'à bonifier les services en ligne, tels que les demandes de permis.

À propos

La Ville de Saint-Philippe, située dans la MRC de Roussillon au cœur de la Montérégie, a 275 ans d'histoire. Sillonnée par la rivière Saint-Jacques et bordée par les autoroutes 15 et 30, elle offre à la fois les avantages de la vie en campagne et la proximité des grands centres. Son territoire de 62 kilomètres carrés, dont 93% se retrouvent en zone agricole, lui confère un caractère champêtre où l'urbanité côtoie la ruralité. Au cours des dernières années, la ville a connu une des plus fortes croissances démographiques de la région et sa population devrait atteindre les 13 000 citoyens d'ici 2031.



Communiqué pour diffusion immédiate

Pour information :
Marilou Robert
Ville de Saint-Philippe | mrobert@ville.saintphilippe.quebec